



Changement climatique Énoncé de divulgation

Mars 2019

La Banque CIBC et le changement climatique

À la Banque CIBC nous reconnaissons que le changement climatique est un défi préoccupant qui touche la planète. Les effets physiques d'un climat changeant auront des répercussions sociales, environnementales et économiques mesurables sur les collectivités et les entreprises.

Des risques et des occasions se présenteront au fur et à mesure que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone s'effectuera à l'échelle mondiale. Nous avons pris l'engagement de comprendre et de gérer ces risques et ces occasions de façon responsable alors que nous poursuivons notre parcours pour devenir une banque résiliente et durable.

Notre structure de gouvernance reflète cet engagement, la surveillance des enjeux liés au climat étant assurée par le Comité de gestion du risque à l'échelle du conseil d'administration, le Comité de gestion de l'environnement à l'échelle de l'entreprise et un cadre supérieur responsable de la stratégie et des politiques environnementales qui relève directement de notre chef de la gestion du risque.

En misant sur notre expertise et nos ressources, nous sommes également déterminés à appuyer les efforts de nos clients, de nos employés et de nos collectivités pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Par exemple, au cours des 5 dernières années, la Banque CIBC a prêté 1,5 milliard de dollars, dont 225 millions de dollars en 2018, pour le financement de projets d'énergie renouvelable, ce qui a permis à nos clients d'investir pour favoriser l'innovation en matière de climat et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. L'an dernier, nous avons aussi aidé des clients à mobiliser plus de 9,5 milliards de dollars de capitaux pour le financement d'infrastructures vertes et l'émission d'obligations vertes.

S'attaquer au changement climatique est une priorité mondiale et multisectorielle. Nous appuyons le groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (mieux connu sous le nom de Task Force on Climate-related Financial Disclosures, ou TCFD), qui aspire à l'élaboration d'un cadre de divulgation volontaire et cohérent sur les risques liés au climat, à l'intention des sociétés qui doivent fournir de l'information aux investisseurs, aux prêteurs, aux assureurs et autres intervenants.

Par ailleurs, nous sommes membres de l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI), vouée à la promotion de la finance durable. L'UNEP FI prévoit amorcer en 2019 la deuxième phase d'un programme pilote du TCFD pour les banques commerciales, et nous sommes impatients d'y prendre part.

Divulcation sur le changement climatique

Devant l'incertitude associée au changement climatique, nous continuons d'évaluer notre exposition aux risques et aux occasions liés au climat et à faire preuve de transparence à cet égard. La Banque CIBC publie de l'information financière liée changement climatique depuis 2003, notamment en répondant au questionnaire annuel sur le carbone du CDP (anciennement appelé Carbon Disclosure Project). En 2019, nous avons publié davantage d'information et avons inclus nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), également présentées dans notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise.

Ce document décrit notre programme de gestion du changement climatique dans les quatre domaines thématiques recommandés par le TCFD.

1. Gouvernance

Le Comité de gouvernance et le Comité de gestion du risque du conseil d'administration assurent des mandats de surveillance relativement à la responsabilité de la Banque CIBC, notamment en ce qui concerne la performance environnementale. Le Comité de gouvernance examine les rapports et les divulgations sur l'approche de la Banque CIBC pour exercer ses activités de manière responsable. Le Comité de gestion du risque examine et approuve les cadres et les politiques de la Banque CIBC pour cerner et gérer divers risques comme les enjeux climatiques et d'autres aspects environnementaux et sociaux.

En 2018, le Conseil d'administration de la Banque CIBC a pris part à une rencontre sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) avec des dirigeants internes et externes. La discussion a porté sur les améliorations apportées au cadre ESG de la Banque CIBC pour appuyer notre stratégie d'entreprise et les divulgations pertinentes.

Compte tenu de l'importance accrue du changement climatique et de ses effets, nous avons en 2018 délégué les responsabilités en matière de stratégie et de politiques environnementales au chef du groupe Risque d'entreprise et lié au comportement, qui relève directement de notre chef de la gestion du risque en ce qui concerne la gouvernance environnementale. De plus, la Banque CIBC dispose d'un Comité de gestion de l'environnement à l'échelle de l'entreprise, composé de cadres supérieurs se réunissant tous les trimestres, pour participer à l'élaboration de la stratégie environnementale et superviser les initiatives environnementales de la Banque CIBC.

2. Stratégie

Comme les répercussions potentielles des risques et des occasions liés au changement climatique varieront au fil du temps et selon les régions géographiques et les clients, nous adoptons une approche par étapes pour la gestion du changement climatique. Notre équipe de gestion du risque environnemental a pour mandat d'élaborer la stratégie environnementale, de fixer les normes et objectifs environnementaux et de rendre compte de la performance environnementale. Cette stratégie comprend :

- Des services financiers novateurs, dont des activités de prêts et d'approbation axées sur des projets aux répercussions environnementales positives comme l'énergie renouvelable et les obligations vertes;
- Des activités de prêt responsables et encadrées par des processus de contrôle préalable environnementaux dans tous les secteurs; et
- La réduction des répercussions environnementales de nos activités au fil du temps.

Suivant les recommandations du TCFD, nous évaluons l'incidence potentielle sur notre portefeuille de prêts des risques physiques et liés à la transition découlant du changement climatique à l'aide d'analyses

de scénarios et de simulations de crise. Ces évaluations s'appuient sur des analyses antérieures des risques physiques et réglementaires du changement climatique dans le contexte de notre programme de gestion du risque lié au carbone.

Nous continuons d'évaluer la possibilité de publier d'autres informations reliées au climat selon les recommandations du TCFD. À cette fin, nous coopérons avec des pairs de divers secteurs en vue d'assurer que les méthodes mises au point à l'appui de telles divulgations sont raisonnables et appropriées, et permettent une application uniforme. Nous prévoyons dévoiler les résultats de la démarche dès qu'ils seront accessibles.

3. Gestion du risque

Nous sommes confrontés à une grande variété de risques dans tous les secteurs d'activité de la Banque CIBC. La définition et la compréhension des risques et de leur incidence nous permettent de former notre cadre sur l'intérêt à l'égard du risque et nos pratiques de gestion du risque. La Politique environnementale de la Banque CIBC, approuvée pour la première fois par le conseil d'administration en 1993, est mise à jour tous les deux ans (le plus récemment en 2018) et comprend les engagements suivants :

- adopter un comportement responsable dans toutes les activités afin de protéger et de préserver l'environnement;
- protéger les intérêts de toutes les parties intéressées contre les niveaux inacceptables de risque environnemental; et
- appuyer les principes de développement durable.

La gestion des risques environnementaux et les risques sociaux qui y sont associés est assurée conformément à une norme de gestion des risques de crédit environnementaux qui comprend l'évaluation du risque lié au changement climatique et qui est déployée à l'échelle de l'entreprise.

En 2018, notre équipe de gestion du risque environnemental a effectué des procédures de contrôle préalable environnemental et social pour 1 193 opérations totalisant plus de 20 milliards de dollars. Un processus de soumission à un autre palier d'intervention est en vigueur pour les opérations susceptibles de poser d'importants risques environnementaux et sociaux, qui sont soumises au besoin au Comité des risques juridiques et de réputation aux fins d'examen par les cadres supérieurs..

4. Mesures et cibles

Notre équipe de gestion du risque environnemental collabore avec les groupes opérationnels et fonctionnels de la banque pour faciliter la mise en œuvre de la politique et du programme environnementaux et instaurer des pratiques exemplaires dans l'ensemble de l'organisation.

Cette équipe tient un système de gestion environnementale qui comprend l'établissement d'objectifs et de cibles, la mise en œuvre des exigences de la politique environnementale, la surveillance des progrès réalisés et la recherche d'améliorations continues.

Nous investissons activement dans des initiatives de réduction de la consommation d'énergie et nous continuons de diminuer notre consommation d'énergie, ce qui entraîne une diminution des émissions de gaz à effet de serre. Nous avons établi une cible de réduction des émissions de GES provenant de nos activités de 10 % sur cinq ans à compter de 2019 (par rapport à 2018).

Énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui font l'objet de divers risques et incertitudes. Ces énoncés peuvent comprendre des facteurs importants ou des hypothèses qui pourraient causer d'importantes différences par rapport aux résultats réels de la Banque CIBC pour les périodes à venir. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le mot sur les énoncés prospectifs à la page 1 du Rapport annuel 2018 de la Banque CIBC.

(https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/investor_relations/pdfs/quarterly_results/2018/ar-18-fr.pdf).